Document généré le 24 avr. 2024 09:20

Québec français

Les gentilés québécois

Jean-Yves Dugas

Numéro 62, mai 1986

URI : https://id.erudit.org/iderudit/49079ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Dugas, J.-Y. (1986). Les gentilés québécois. *Québec français*, (62), 96–98.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1986

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LES GENTILÉS québécois

jean-yves dugas

Nommer, c'est créer

Il relève désormais du poncif d'affirmer l'importance et la primauté du nom dans la société moderne. Qu'il s'agisse de marques de commerce, de raisons sociales, de toponymes ou encore d'anthroponymes, le nom occupe une place de choix comme véhicule identitaire, renseignant tant sur la personnalité du dénommé que sur celle du dénommant. Sa fonction primaire consiste davantage à être créatrice d'existence, car attribuer à un être, à un groupe d'êtres ou à un objet ou encore à un lieu un nom, c'est lui donner presque véritablement vie, le créer en quelque sorte en le faisant émerger hors de l'anonymat auquel l'avait confiné son absence d'identité. Ainsi que le signale avec justesse Danièle Rappoport : « avec le nom, on touche à la construction même de l'identité [...], chaque identité d'un être est construite par rapport à son nom. C'est le moi unique [1] ». Qui plus est, l'attribution d'un nom marque, d'une certaine façon, une prise en charge, une véritable appropriation, car « Nommer quelque chose, c'est se l'approprier en quelque sorte, le faire sien. L'inconnu entre dans le monde du connu et y offre un visage plus familier [2] ». On le constate aisément, le nommant ou le dénommant exerce une action à connotation quasi démiurgique qui demeure sans commune mesure avec la simple possession physique d'un bien. D'ailleurs, en allemand, on désigne ce dernier sous l'appellation de *Namengeber*, c'est-à-dire le donneur, le créateur de nom ; or, être créateur, c'est mimologiquement reproduire l'action de Dieu.

Du gentilé québécois en son importance

Si la dénomination, même appliquée aux objets, revêt un caractère qui confine au sacré, on peut d'ores et déjà en soupçonner la valeur lorsqu'il s'agit d'identifier de façon particulière une collectivité en lui attribuant une appellation qui la situe en regard de son lieu d'appartenance.

Le phénomène des gentilés a connu, au Québec tout particulièrement, une vogue telle qu'il constitue une caractéristique marquante de la société d'ici au cours de la dernière décennie. Pour nous permettre de mieux saisir l'acuité de la vague gentiléenne, nous allons brièvement évoquer le sort réservé au mot *gentilé* lui-même ainsi que la prolifération presque champignonnesque des gentilés de chez nous.

Le terme *gentilé* provient du latin *gentile*, neutre de *gentilis*, « qui appartient à une nation », ce dernier étant tiré de *gens*, « nation, peuple, race ; pays, canton, contrée ». Il figure dans quelques ouvrages lexicographiques comme le *Grand Robert I*, le Bélisle 1974, le Quillet-Grolier 1967, affecté toutefois de la mention « vieux ». Si on ne le rencontre plus, en France tout particulièrement, que sous la plume de quelques rares spécialistes, il est devenu courant depuis les cinq dernières années, au Québec, tant dans la prose journalistique que dans le vocabulaire de Monsieur Tout-le-Monde si l'on en juge par les nombreuses consultations sur le sujet reçues régulièrement à la Commission de toponymie. La pénétration d'un terme technique de cette nature dans la langue de tous les jours reflète, tant s'en faut, la popularité du sujet qu'il coiffe et, partant, la considération dont on l'entoure. L'assimilation de *gentilé* est telle qu'on a déjà, par quelque obscur phénomène d'étymologie populaire peut-être, forgé à maintes reprises la variante *gentillé* prononcée comme si elle comportait un yod orthographiée avec redoublement du *l*. Il semble qu'on effectue un rapprochement avec le féminin de l'adjectif *gentil* et si le procédé peut-être partiellement porté au compte de l'ignorance, il n'en témoigne pas moins d'un processus de familiarisation non équivoque quant à l'interprétation qu'on peut en tirer.

L'argument majeur qui peut être évoqué à l'appui de nos assertions à cet égard demeure sans l'ombre d'un doute la reconnaissance officielle du terme et de sa définition par l'Office de la langue française. En effet, en raison des demandes multiples acheminées à cet organisme responsable de l'application de la majeure partie des dispositions de la Charte de la langue française au cours des années 1980 et 1981, la Commission de terminologie de l'Office décidait de se prononcer sur l'exactitude du terme et sur la pertinence de son utilisation. Cette volonté s'est traduite par l'adoption d'un avis de recommandation paru dans la Gazette officielle de 1982 [3], geste dont on ne saurait minimiser la répercussion sociale, compte tenu des résonances administratives significatives d'une telle sanction et du poids moral accordé par les citoyens, en général, aux décisions des organismes gouvernementaux.

Si l'augmentation brusque d'un nombre de dénominations données peut constituer un indicateur précis d'une vague sociologique digne de mention, il en va sûrement ainsi dans le domaine gentiléen québécois. En effet, avant les années soixante, le corpus de la dénomination des citoyens du Québec se résumait à quelques dizaines d'appellations, parmi lesquelles seules celles rattachées aux grands centres urbains comme Montréal, Québec, Trois-Rivières,... jouissaient d'une reconnaissance et d'une utilisation à l'échelle du territoire, les autres demeurant confinées à un strict usage local et encore peu fréquent.

À la suite d'une enquête épistolaire menée auprès de l'ensemble des municipalités du Québec en 1978, couplée à une recherche systématique effectuée dans les sources écrites, un total de quelque 150 gentilés existants a pu être ainsi recueilli. Grâce à quelques articles publiés sur le sujet et à l'intérêt suscité auprès des municipalités ne disposant pas d'un gentilé spécifique, le nombre des formes usitées a pu être rapidement presque triplé et fournir suffisamment de matériel pour justifier une publication sur le sujet. En juin 1981, paraissait notre Répertoire de gentilés[4], publié sous les auspices de la Commission de toponymie, lequel comportait 428 appellations.

Le succès qu'a connu cet ouvrage demeure un éloquent témoignage quant au besoin qu'il venait combler. L'affluence de demandes tant de la part des municipalités que de celles des citoyens peut être estimée comme considérable. Tantôt on désirait se procurer un exemplaire du répertoire, tantôt on s'interrogeait sur l'absence de gentilé pour tel lieu donné, tantôt on voulait connaître la procédure à suivre pour se doter d'une dénomination. Toute cette activité a permis, au cours des quatre dernières années, de recueillir plus de 265 formes additionnelles, de telle sorte que l'on dispose maintenant de près de 700 gentilés connus pour l'ensemble du Québec. Le chemin parcouru en si peu de temps ne laisse d'être révélateur d'une société en phase d'identification et ce, de façon massive.

Émergence d'une identité québécoise

La forte prise de conscience de l'identité québécoise vécue ici depuis quelque temps a joué un rôle de premier plan dans l'amplification observée du phénomène gentiléen. Loin de nous l'idée de politiser l'étude des noms d'habitants, mais la fonction identificatrice y joue toujours un rôle de premier plan, on nous l'accordera. L'incidence de divers événements de nature politique comme l'accession au pouvoir du Parti québécois en 1976, la sanction de la Charte de la langue française en 1977, laquelle faisait du français la langue officielle de l'Administration, du travail, de l'enseignement, des tribunaux et de la recherche au Québec, la prise de position du gouvernement fédéral dans le cadre du rapatriement de la Constitution canadienne en 1981, ne peut être ignorée. À la suite de tous ces bouleversements, l'homme du Québec a vu sa conscience culturelle comme politique et même ethnographique se forger au coin d'une fusion intime avec le pays. Il s'agit, en quelque sorte, d'une macro-identification dont Robert Major a rendu compte dans une magistrale étude qu'il a menée sur les dénominations *Québécois* et *Canadien français*[5]. Il démontre, entre autres, comment aux détours des années 1960 le vocable *Québécois* a cristallisé les aspirations nationales des gens de la Belle Province et a rendu obsolète *Canadien Français*, par trop identifié à une attitude à tout le moins fédéralisante.

Vers une mosaïque gentiléenne québécoise

Si l'identification par le gentilé s'est d'abord et avant tout effectuée au niveau de l'ensemble du Québec — nous sommes tous des Québécois —, il ne faudrait pas y en restreindre exclusivement l'application. En effet, depuis quelques années, on peut assister à un nombre impressionnant de micro-identifications, c'est-à-dire que l'individu se sent profondément marqué par son environnement immédiat avec lequel il fait corps ; parfois, il s'agira de sa région, de sa ville, de sa localité, de son quartier ou même de sa paroisse, parfois encore il se reconnaîtra davantage à travers certains découpages administratifs comme le canton ou le comté (plus précisément la circonscription électorale, encore que bien des personnes portent une affection particulière, asémantique, au terme *comté*).

La fierté avec laquelle les Beaucerons, les Gaspésiens, les Abitibiens, les Jeannois et les Saguenéens ainsi que les Estriens proclament leur appartenance régionale via leur gentilé respectif reflète l'importance du choix d'un nom. En adjoignant une personnalité propre à un groupe homogène, le gentilé, mettant l'accent sur un coin de pays qui demeure cher à ceux qui y vivent ou y ont œuvré, le dote d'un certain statut, décuple son importance par rapport au milieu environnant. Cependant, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le paysage gentiléen ne présente pas un faciès morcelé et disparate, en raison surtout du fait que chaque gentilé, identifiant un groupe de citoyens si restreint soit-il, s'inscrit potentiellement dans l'orbe de satellisation d'une appellation recouvrant un territoire de plus grande envergure. Par exemple, les *Châteauguois* portent également les noms de *Roussillonnais*, de *Montérégiens* et de *Québécois*, selon que la communauté se situe par rapport à la municipalité régionale de comté, à la région administrative ou encore au territoire national. Il apparaîtrait fort délicat de préciser le niveau auquel le groupe en question s'identifie davantage, le tout se révélant une affaire de contexte et le citoyen participant de manière fragmentaire à l'un ou à l'autre découpage territorial.

Gentilés et municipalités

Bien que le gentilé puisse éclore tout aussi bien dans une communauté restreinte d'individus qu'identifier une foule considérable de gens, il demeure que l'entité municipale (ville, village, paroisse, réserve indienne) constitue le véhicule privilégié de la dénomination à connotation gentiléenne. En conséquence, l'implication des municipalités aussi bien lors de la création que pour la diffusion des gentilés demeure capitale.

Comme il a été évoqué plus avant, le gouvernement s'est déjà impliqué par l'intermédiaire de l'Office de la langue française et la Commission de toponymie tant pour la sanction du terme *gentilé* que pour la diffusion des formes existantes. Or, l'intervention municipale particulière revêt, dans ce dossier, une signification tout exceptionnelle. En effet, généralement les administrations municipales ont la réputation de s'en tenir aux affaires matérielles comme la taxation, le pavage des rues, le déneigement, le développement domiciliaire,... et de ne point s'embarrasser de questions à saveur culturelle. On comprendra que, lorsqu'on daigne s'intéresser à un domaine comme les gentilés, le sujet s'en trouve magnifié d'autant.

Jusqu'à présent, plus de 70 municipalités ont posé un geste administratif important en consacrant par voie de résolution le nom précis attribué aux citoyens aux destinées desquels elles président.

Le gentilé comme élément patrimonial

Au sens strict, voire littéral, le patrimoine est le bien laissé par le père et, selon une signification plus large, l'héritage multiforme qu'une communauté lègue à ses descendants. Si l'on songe d'abord à des éléments matériels comme

des édifices, des monuments, des meubles, des instruments aratoires, des vêtements,... en guise d'éléments constitutifs du patrimoine, on doit également prendre en compte le volet culturel constitué de coutumes, d'œuvres littéraires, de récits oraux, de chansons, de mots, de blasons populaires,... Sous cet aspect, le gentilé demeure l'une des facettes les plus précieuses de la mémoire collective d'une communauté.

Nous croyons discerner dans le soin apporté par certains groupes de citoyens lors du choix d'un gentilé l'importance accordée à ce geste. Ainsi, quelques municipalités ont décidé de faire du choix d'un gentilé l'un des thèmes qui entourent les célébrations d'un anniversaire important relié à l'établissement d'un noyau municipal.

Le gentilé comme facteur culturel

À partir de nombreuses manifestations ou activités auxquelles il a donné lieu, des différents domaines dans lequel il est intervenu de façon directe ou médiate, des diverses facettes de la vie intellectuelle québécoise auxquelles il a été mêlé, nous n'hésitons pas à classer le gentilé parmi les facteurs qui ont sinon influencé du moins caractérisé une part significative du vécu culturel. Sans pouvoir parler d'une véritable « gentilémanie », le nombre des interventions de nature gentiléenne ne laisse aucun doute quant à la popularité du sujet. On en jugera grâce à quelques illustrations sélectives.

On assiste à une véritable invasion de gentilés ou d'adjectifs de provenance gentiléenne dans les journaux, les hebdomadaires et les mensuels québécois, les journalistes se trouvant trop heureux de substituer aux peu originales expressions les *habitants de...*, les *citoyens de...*, une forme précise qui soulève généralement la curiosité ou l'intérêt des lecteurs. En outre, de nombreux articles ont été consacrés nommément aux gentilés récemment créés ou encore suscitant certains problèmes orthographiques. Une bibliographie que nous préparons sur le sujet et dont une partie a déjà fait l'objet d'une publication dans la revue belge *Onoma*[6] nous a permis de recenser plus de 450 articles consacrés à des gentilés québécois.

De nombreux commerces ont recours à des formes gentiléennes en guise d'élément spécifique d'une raison sociale comme *Pâtisserie Mistoukoise, Mobilier Jeannois, Construction Portcartoise, boucherie Fraservillienne,...* Même s'il s'agit d'une forme adjectivale communément appelé *adjectif ethnique*, l'utilisation d'un gentilé revêt, dans ce cadre précis, une importance capitale, en raison de la connotation juridique, si ce n'est le statut, qui lui est *de facto* attribué. Dans une optique similaire, certains journaux ou hebdomadaires comportent un titre gentiléen comme *Le Rimouskois, Le Témiscamien, Les Échos Sayabécois*, alors qu'il s'agit de journaux municipaux comme *Le Catherinois, Le Lorettain, Le Luçois, Le Campivallensien*, ou de périodiques comme *Le Jamésien, Le Sagamien*.

On a vu, de plus, le gentilé comme un excellent moyen de se détendre — fonction ludique — en exploitant le côté parfois inattendu des créations auxquelles il donne lieu. C'est pourquoi, régulièrement, des émission de radio ou plus rarement de télévision lui ont été consacrées et au cours desquelles, l'animateur, sous forme de jeux, tentait de faire identifier par ses auditeurs quelques gentilés, concours téléphoniques souvent accompagnés de prix. Le gentilé a de plus fait son apparition dans des mots-croisés, dans des jeux-questionnaires figurant dans le supplément de journaux de fin de semaine, dans des jeux géographiques,... Qui plus est, la revue humoristique *Croc*, entièrement dévolue à la satire de la société québécoise, lui a consacré partiellement un dossier[7], soulignant par le fait même son importance indéniable aussi bien au plan culturel que sociologique.

Enfin, on a même tiré des applications pédagogiques à l'étude des gentilés. Divers travaux d'ordre scolaire ont été soumis à des étudiants : par exemple, découvrir à partir d'une liste de toponymes québécois les gentilés qui y correspondent (polyvalente La Seigneurie de Beauport, niveau secondaire III, 1981), s'initier à la dérivation suffixale et à la création de néologismes gentiléens (polyvalente Laure-Conan de La Malbaie, niveau secondaire III, 1983). Quelques ouvrages comme *À la découverte de la Terre* de Thérèse Fabi (1971) ou encore le *Dictionnaire CEC Jeunesse* (1982), instruments à vocation nettement scolaire, comportent une liste de gentilés du Québec, ce qui permet aux jeunes élèves de prendre un premier contact avec un aspect en émergence de leur propre culture.

Ce culte du gentilé peut être constaté tout particulièrement à l'occasion d'une fusion entre deux municipalités. La véritable crise d'identité que subissent les citoyens intégrés, voire assimilés trouve son expression dans la conversation jalouse du gentilé qui devient en quelque sorte une valeur refuge. Ainsi, à Sainte-Marguerite-Marie, au Lac-Saint-Jean, même après cinq ans, selon un citoyen « la fusion n'a rien changé dans le comportement des Margueritois, qui se sentent toujours citoyens d'une paroisse autonome [...], car les gens d'ici sont trop enracinés pour que soit brimée ou tenue à l'écart leur véritable identité. On pourrait multiplier les témoignages à propos des Pointeliers, des Kénogamiens, des Mistoukois, des Bourlamaquais devenus respectivement Montréalais, Jonquiérois, Delislois, Valdoriens. Certains édiles municipaux vont même jusqu'à dénoncer le maintien du gentilé originel comme une source d'empêchement à l'intégration complète des nouveaux citoyens.

Il apparaît possible, en bout de compte, que la relative jeunesse du phénomène gentiléen explique pour une bonne part le véritable engouement auquel on assiste présentement, provoqué tout naturellement par l'attrait de la nouveauté. Toutefois, nous estimons à la lumière de la permanence du phénomène, en France tout particulièrement où les habitants du moindre hameau ont leur gentilé et le conservent précieusement, qu'il ne faut pas le considérer ici comme un feu de paille sans lendemain, les valeurs que le gentilé véhicule apparaissant socialement importantes. Par ailleurs, dans une optique mondiale, quelques pays disposent même d'un ouvrage lexicographique particulier dans lequel sont consignés les gentilés existants comme le Tagliavini pour l'Italie, le Soler i Janer pour la Catalogne, le Wolf pour la France. Même si le Québec ne doit se contenter pour l'instant que d'un répertoire, incomplet de surcroît, nul doute qu'un ouvrage plus substantiel pourra être envisagé dans un avenir pas trop lointain.

RÉFÉRENCES

1. Citation tirée d'un article de Pocquelin (pseudonyme de Pierre-Mathieu Bondet) Étude de société. L'homme et son nom, *Gé-Magazine*, nº 5, Paris, 1983, p. 28.
2. BERNARD-SAMSON, Louise Étude des toponymes à travers les récits de voyages de Cartier et de Champlain. *Culture tradition*, vol. 2, Québec, 1976, p. 99.
3. *Gazette officielle du Québec*, 114e année, nº 10, Québec, 6 mars 1982, p. 2890.
4. DUGAS, Jean-Yves, *Répertoire de gentilés (noms des habitants) du Québec*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 59 p. (collection « Dossiers toponymiques », 12).
5. MAJOR, Robert, Québécois ou Canadien Français : Note sur l'identité québécoise et la fortune d'un vocable. *Contemporary french Civilization*, vol. II, nº 1, Toronto, Fall 1977, p. 59-72.
6. DUGAS, Jean-Yves, Bibliographie commentée des études concernant le problème des gentilés au Québec et au Canada. *Onoma*, vol. 26, nºs 1-3, Leuven, 1982, p. 227-267.
7. PLANTE, Jean-Pierre et DESROSIERS, Sylvie, *Le meilleur best de la presse en délire, la ville la plus drôle et d'autres folies inédites*. Montréal, Ludcom, 1984, s.p. (nº hors série du magazine *Croc*).